

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240930-D2024604-DE
Reçu le 01/10/2024

délibération :
D_2024_6_4

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 30 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Date de convocation du : 23 Septembre 2024

Présents : 15

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 17

**Objet : Budget régie Transport
: Décision modificative n°1**

Pouvoirs :

Monsieur ARTAUD Frédéric a donné pouvoir à Madame MAUREL Marion
Monsieur LAFENETRE Pascal a donné pouvoir à Madame DULAC Stéphanie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur MORA Vincent, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur LAFENETRE Pascal

Secrétaire de Séance : Madame Stéphanie GONTIER

Madame le Maire expose que le chauffeur ébloui par le soleil a eu un accident sans dégâts corporels. Après expertise, les dégâts matériels s'élèvent à 14 657.68 €. La collectivité a une franchise de 616.00 €. Il est nécessaire de passer les écritures de crédit supplémentaire ci-dessous afin de pouvoir régler la facture au carrossier.

| Designation de l'article | | Section Fonctionnement | |
|--------------------------|-------------------------------|------------------------|---------------|
| Chap / Article | Intitulé | Dépenses | Recettes |
| 011 / 61551 | Réparation matériel roulant | + 14 041.68 € | |
| 77 / 7713 | Autres produits exceptionnels | | + 14 041.68 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

ADOpte les modifications apportées ci-dessus.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 30/09/2024, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 01/10/2024

